

# Communiqué de presse

## **Conformément aux recommandations de la BCE, la Caisse d'Épargne Côte d'Azur effectuera le paiement des intérêts aux parts sociales par la distribution de parts sociales nouvelles**

Le 27 juillet 2020, la Banque centrale européenne a émis une nouvelle recommandation n° BCE/2020/35, réitérant sa position exprimée le 27 mars 2020, demandant aux établissements de crédit de s'abstenir de verser un dividende en numéraire, et ce jusqu'au 1er janvier 2021.

Afin de respecter cette nouvelle recommandation tout en permettant aux sociétaires de percevoir la rémunération des parts sociales des Banques Populaires et des Sociétés Locales d'Épargne affiliées aux Caisses d'Épargne au titre de l'exercice échu, BPCE a exercé ses prérogatives d'organe central. Le Directoire de BPCE a ainsi décidé que la rémunération conditionnelle arrêtée par les assemblées générales des Banques Populaires et des Sociétés Locales d'Épargne affiliées aux Caisses d'Épargne au titre de l'exercice échu sera versée par la remise de parts sociales.

Cette décision permet aux Caisses d'Épargne, dans le contexte d'incertitude causé par la covid-19, de préserver leurs ressources, pour continuer d'accompagner et de soutenir l'économie réelle sur leurs territoires, en finançant les projets de leurs clients.

Elle permet également, au vu de la situation financière très solide du Groupe BPCE et de la Caisse d'Épargne Côte d'Azur dont le résultat net au premier semestre 2020 est de 32 M€, de maintenir le versement d'une rémunération sur les parts sociales.

Par ailleurs, grâce à des niveaux de fonds propres et de liquidité qui se situent très au-delà des exigences de la BCE, le Groupe BPCE et toutes ses composantes, à commencer par la Caisse d'Épargne Côte d'Azur, sont plus que jamais engagés dans le déploiement de mesures de soutien à l'économie et ont la capacité de faire face à cette crise inédite et à ses conséquences.

Ainsi, le paiement de la rémunération des parts sociales de Sociétés Locales d'Épargne affiliées à la Caisse d'Épargne Côte d'Azur pour l'exercice clos le 31 mai 2020 interviendra, à la date prévue initialement, le 30 septembre 2020, mais sera effectué par la remise de parts sociales de Société Locale d'Épargne d'un montant nominal de 20 euros.

### **A propos de la Caisse d'Épargne Côte d'Azur :**

*La Caisse d'Épargne Côte d'Azur est une banque coopérative au service de sa région. Elle mobilise plus de 1600 collaborateurs, 147 agences au service de près de 1 million de clients, 5 centres d'affaires dédiés aux entreprises, aux collectivités locales, à l'économie sociale, aux organismes de logements sociaux, au SEM et aux professionnels de l'immobilier et 3 centres d'affaires spécialisés, l'un dans le domaine de l'immobilier d'exception, l'autre dans celui de la viticulture et le dernier né qui s'adresse au monde du nautisme et de tous les acteurs de la mer. La Caisse d'Épargne Côte d'Azur rayonne sur 2 départements, les Alpes-Maritimes et le Var ainsi que sur la Principauté de Monaco. Elle accompagne toutes les clientèles : particuliers, professionnels, entreprises, acteurs de l'économie sociale, institutions et collectivités locales. Elle privilégie le meilleur niveau de service dans tous les domaines : collecte et gestion de l'épargne, versement des crédits, équipements en moyens de paiement, gestion de patrimoine, projets immobiliers, assurances. La Caisse d'Épargne Côte d'Azur fait partie du Groupe BPCE, issu du rapprochement des Caisses d'Épargne et des Banques Populaires.*

### **Contacts presse - Caisse d'Épargne Côte d'Azur**

Aurélien Bergerot 04 93 18 40 79 / 06 98 81 27 31  
[aurelien.bergerot@cecaz.caisse-epargne.fr](mailto:aurelien.bergerot@cecaz.caisse-epargne.fr)

Marie-Line Garcia 04 93 18 48 88 / 07 63 63 51 36  
[marie-line.garcia@cecaz.caisse-epargne.fr](mailto:marie-line.garcia@cecaz.caisse-epargne.fr)

[caisse-epargne.fr](http://caisse-epargne.fr)

 [@CE\\_Cotedazur](https://twitter.com/CE_Cotedazur)

 [Caisse d'Épargne Côte d'Azur](https://www.facebook.com/Caisse.d.Epargne.Cote.d.Azur)

